

----- Message d'origine -----

De : AL <biancoal@protonmail.com>
Date : 17/04/2024 10:16 (GMT+01:00)
À : concertation@legrandclermont.fr
Objet : enquete publique

Bonjour,

Je vous écris dans le cadre de l'enquête publique sur le SCOT de Clermont.

J'ai appris qu' il est prévu que 12 ha de terres agricoles de Limagne vont être artificialisés pour l'implantation d'une activité industrielle sur le «Parc Logistique Clermont Auvergne" sur la commune de cébazat

je ne comprends pas ce choix de développement, à l'heure où nous nous inquiétons de l'artificialisation excessive des terres agricoles, de l'importance de la souveraineté alimentaire, et de la préservation de l'usage de l'eau.

Les sols de la plaine de Limagne sont très fertiles;

Ces sols présentent une bonne structure et une texture idéale qui facilitent l'infiltration de l'eau, la rétention d'humidité et l'aération.

La qualité des sols en plaine de Limagne permet de cultiver une grande variété de cultures, y compris des céréales (blé, orge), des oléagineux, des légumineuses, mais aussi des cultures plus spécifiques et à haute valeur ajoutée comme les légumes, les fruits, et les vignes;

L'avis de la CDPENAF sur ce dossier souligne d'ailleurs les risques d'augmentation du ruissellement et de la pression sur les réseaux urbains due à l'artificialisation des sols.

Par ailleurs les industries consomment souvent d'importantes quantités d'eau et d'autres ressources locales, mettant sous pression les écosystèmes déjà fragiles et réduisant la disponibilité des ressources pour l'agriculture et les besoins domestiques.

Les industries peuvent émettre divers polluants dans l'air, l'eau et le sol, affectant directement la santé des écosystèmes locaux et la qualité des ressources naturelles.

Les terres agricoles voisines, en raison de leur besoin en eau propre et sol fertile, sont particulièrement vulnérables.

Ce qui est satisfaisant c'est que la révision du SCOT entraîne une réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels de 29,5 hectares . Ces 12 ha de terres agricoles sont à proximité de grandes villes et constitue ainsi un atout majeur pour fournir une nourriture de qualité et de proximité.

J'espère que vous serez sensible à ces arguments

Cordialement

AL Bianconi, St germain Lembron

L'artificialisation des terres réduit la surface disponible pour la culture des futurs aliments, menaçant la capacité d'une région à produire sa propre nourriture et à maintenir son autosuffisance.

Des objectifs sont inscrits au Projet Alimentaire territorial du Grand Clermont - PNR Livradois-Forez ainsi que dans la loi EGalim, ils ne pourront être atteints si nous continuons de prélever des terres agricoles de cette qualité.

Avec 12 Ha et une agriculture 100% Bio en maraîchage nous pourrions subvenir aux besoins en légumes de 1130 personnes (source site Parcel).

La perte de la souveraineté alimentaire conduit à une plus grande dépendance vis-à-vis des importations alimentaires, rendant les systèmes alimentaires locaux plus vulnérables aux chocs extérieurs tels que les variations de prix, les conflits ou les changements climatiques.

La récente crise agricole en témoigne.

En conséquence, je souhaiterais qu'une réflexion approfondie soit menée au regard des friches industrielles déjà présentes dans le Puy-de-Dôme et de l'ancien site Luxfer et que soit préservé les 12 ha de Cebazat et les 12 ha de Sarliève Nord pour une politique agricole et alimentaire visant une souveraineté alimentaire territoriale et la préservation de la biodiversité et de nos sols.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le 17/04/2024
bianco al

Envoyé avec la messagerie sécurisée [Proton Mail](#).